Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS Communication

Langue vivante étrangère écrite - Italien

Session 2014 • Code sujet : **LVE1-ITA** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **1 pour Assurance, Banque, Communication et Notariat ; 1,5 pour Management des unités commerciales**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Compte rendu d'un article sur les sociétés italiennes à capital réduit** (1 question) — **Page 3**
2. **Projet de création d'entreprise et accompagnement numérique** (2 questions) — **Page 4**
3. **Campagne de communication pour promouvoir la création de sociétés** (1 question) — **Page 5**
4. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bts-com.fr/assets/annales/bts-communication/E2.1 - Compréhension de l'écrit et expression écrite/2014/BTS Communication - E2.1 - Compréhension de l'écrit et expression écrite - Session 2014 - 1-Sujet.pdf

1. Compte rendu d'un article sur les sociétés italiennes à capital réduit

L'article de Dario Di Vico dresse un premier bilan de la création de sociétés à responsabilité limitée à capital réduit ou simplifiées en Italie. Il présente leurs conditions, les chiffres et secteurs concernés, ainsi que les réactions des acteurs économiques et les questions encore ouvertes pour les jeunes entrepreneurs.

Toutes spécialités

Question I. Rédiger en français un compte rendu du texte proposé en 150 mots, avec une tolérance de plus ou moins 10 %.

L’article dresse un premier bilan encourageant de l’opération italienne « Srl à un euro ». De septembre 2012 à mai 2013, 4 353 sociétés à capital réduit et 8 620 sociétés simplifiées ont été créées, soit environ 13 000 entreprises ; plus de 15 % ont un capital d’un euro. Les premières sont ouvertes sans limite d’âge, avec un apport de 1 à 10 000 euros, mais conservent les frais de notaire. Les secondes, réservées aux moins de 35 ans, en sont exemptées.

Rome arrive en tête avec 1 464 créations, autant que la Lombardie. Le commerce, le bâtiment et la restauration représentent près de 60 % des projets ; l’informatique et les professions spécialisées, environ 11 %. Unioncamere et les notaires saluent ce bilan.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les jeunes semblent croire à ce dispositif et vouloir concrétiser leurs idées ; le portail arancia.org les accompagne. Mais le marché doit encore confirmer le succès de ces entreprises, et leurs relations avec les banques restent incertaines.

2. Projet de création d'entreprise et accompagnement numérique

Cette partie s'adresse aux candidats de toutes les spécialités sauf Communication. Elle les invite à exprimer en italien leur projet éventuel de création d'entreprise, puis à expliquer l'utilité d'un portail comme arancia.org et de l'informatique pour un jeune entrepreneur.

Toutes spécialités sauf Communication

Question 1. Répondre en italien en indiquant si vous souhaiteriez créer votre entreprise et en justifiant votre réponse par vos motivations, le secteur envisagé, les modalités, les avantages et les inconvénients. Rédiger 100 mots, avec une tolérance de plus ou moins 10 %.

Sì, vorrei creare una piccola impresa nel settore della comunicazione digitale. Mi piacerebbe aiutare negozi e associazioni a promuovere i loro prodotti attraverso siti web e social network. Comincerei con un capitale limitato, magari scegliendo una Srl semplificata se ne avessi i requisiti, e cercherei l’appoggio di un commercialista e di un consulente. Essere indipendente mi permetterebbe di realizzare le mie idee, organizzare il lavoro e scegliere i clienti. Inoltre, potrei creare posti di lavoro in futuro. Tuttavia, avviare un’attività comporta rischi: i guadagni non sono garantiti, la concorrenza è forte e bisogna occuparsi anche della burocrazia. Perciò preparerei un piano realistico prima di cominciare.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Aprirei un’impresa di comunicazione digitale, valutando una Srl semplificata e preparandomi ai rischi economici e amministrativi.

Question 2. Répondre en italien en expliquant pourquoi la création d'un portail comme arancia.org et l'informatique peuvent être utiles à un jeune entrepreneur. Rédiger 100 mots, avec une tolérance de plus ou moins 10 %.

Un portale come arancia.org raccoglie informazioni pratiche per chi vuole avviare un’impresa. Un giovane può conoscere procedure, documenti, costi e forme giuridiche, chiedere consigli a professionisti e confrontarsi con altri imprenditori. L’informatica permette di studiare il mercato, individuare i clienti e gestire le attività.

Un sito web e i social network presentano prodotti e servizi a un pubblico più ampio; la posta elettronica facilita i rapporti con fornitori e collaboratori. Anche con un budget ridotto, la comunicazione online può dare visibilità all’azienda. Occorre però proteggere i dati e verificare le informazioni: la tecnologia aiuta, ma non garantisce il successo.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il portale informa e orienta; l’informatica aiuta a studiare il mercato, promuovere l’impresa e raggiungere clienti con costi contenuti.

3. Campagne de communication pour promouvoir la création de sociétés

Cette partie est réservée aux candidats de la spécialité Communication. Elle porte sur les éléments à valoriser dans une campagne destinée à inciter les nouveaux entrepreneurs à créer une société à responsabilité limitée à capital réduit ou à un euro.

Spécialité Communication uniquement

Question Sujet. Répondre en italien en indiquant quels éléments une campagne de communication devrait valoriser pour inciter les nouveaux entrepreneurs à créer une Srl à capital réduit ou à un euro. Rédiger 200 mots, avec une tolérance de plus ou moins 10 %.

Una campagna efficace deve mostrare che un'idea può diventare un'impresa anche con risorse iniziali limitate. Deve spiegare chiaramente le differenze tra le forme di Srl: quella a capitale ridotto richiede un versamento da uno a diecimila euro e mantiene i costi notarili; quella semplificata è riservata agli under 35 ed è esente da tali costi. Informazioni trasparenti aiutano a scegliere senza creare false aspettative.

Testimonianze di giovani imprenditori e esempi in settori diversi, come commercio, edilizia, ristorazione e informatica, possono ispirare. Un portale come arancia.org dovrebbe offrire guide pratiche, risposte, contatti con esperti e indicazioni su costi, obblighi e finanziamenti. La campagna può raggiungere i giovani attraverso social network, università e video brevi. Deve incoraggiare l'iniziativa, ma ricordare che servono preparazione, impegno e un progetto sostenibile.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Valorizzare accessibilità, informazioni affidabili, testimonianze concrete e accompagnamento, senza nascondere costi, obblighi e rischi dell'attività imprenditoriale.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2014)

Bilan de l'épreuve : Épreuve écrite d'italien du BTS Groupe 1, session 2014, code LVE1-ITA, d'une durée de deux heures. Le coefficient est de 1, sauf en Management des unités commerciales où il est de 1,5. À partir d'un article sur les sociétés italiennes à capital réduit, les candidats produisent un compte rendu en français et une expression écrite en italien adaptée à leur spécialité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Selon le texte, une Srl à capital réduit peut démarrer avec un versement de 1 à 10 000 euros et n'impose pas de limite d'âge.
- Les Srl simplifiées s'adressent aux moins de 35 ans et sont exemptées de frais notariaux.
- Le commerce, le bâtiment et la restauration représentent ensemble près de 60 % des créations mentionnées.
- Le compte rendu doit restituer en français les idées essentielles de l'article dans la limite de mots demandée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Rédiger le compte rendu en français et les productions d'expression en italien.
- Respecter la longueur et sa tolérance : 150 mots, 100 mots ou 200 mots selon la consigne.
- Hors spécialité Communication, répondre séparément aux deux questions d'expression.
- En Communication, traiter le sujet de campagne prévu pour cette spécialité, et non les deux autres questions.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire le compte rendu en français ?

Repérez les informations essentielles sur les formes de société, les chiffres de création, leur répartition géographique et sectorielle, puis les réactions et les questions ouvertes. Reformulez-les de manière organisée en français, sans traduction mot à mot ni opinion personnelle.

Q : Comment calculer la tolérance du nombre de mots ?

La marge est de 10 % autour du nombre demandé : 150 mots signifie 135 à 165 mots, 100 mots signifie 90 à 110 mots et 200 mots signifie 180 à 220 mots. Vérifiez le décompte avant de rendre chaque production.

Q : Comment organiser les deux heures d'épreuve ?

Répartissez le temps entre lecture et repérage des idées, rédaction du compte rendu, production en italien et relecture. Vérifiez les tâches correspondant à votre spécialité, les consignes de langue et le nombre de mots avant de finaliser.

Q : Quels critères de notation sont précisés dans le sujet ?

Le sujet attribue 10 points à la compréhension et 10 points à l'expression, soit 20 points. Il précise la langue, le contenu attendu et la longueur de chaque tâche, mais ne fournit pas de grille détaillée de notation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bts-com.fr/assets/annales/bts-communication/E2.1 - Compréhension de l'écrit et expression écrite/2014/BTS Communication - E2.1 - Compréhension de l'écrit et expression écrite - Session 2014 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Communication : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.